

Recueil des prix
des principaux
produits et services
au 1^{er} janvier 2019

Entreprises.

BANQUE EUROPÉENNE
Crédit  Mutuel



becm.fr

Ce document présente les prix de nos principaux produits et services applicables à partir du 1^{er} janvier 2019.

Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles auprès de nos agences, sur simple demande.

Prix des services

Les prestations ne comportant pas la mention HT ne sont pas soumises à la TVA dont le taux est de 20 % au jour de publication. Les prix peuvent être modifiés à tout moment, sous réserve d'une information préalable.

Bonne exécution des contrats - Réclamations

Les demandes du CLIENT portant sur la bonne exécution de tout contrat conclu avec la BANQUE, de même que les réclamations portant sur tout produit ou service de la BANQUE sont à formuler, soit directement auprès des guichets de la BANQUE, soit par courrier ou par courriel. L'adresse e-mail de la banque est disponible sur le site www.becm.fr. Le CLIENT peut aussi appeler le numéro dédié :



Contacts

Votre conseiller est votre premier interlocuteur.

BecmOnline, vos opérations en ligne

Site Internet..... www.becm.fr

Recommandations

Un devis est souvent la meilleure assurance d'un bon choix.

N'hésitez pas à le demander à votre chargé d'affaires.

Le signe  signifie « nous consulter ».

Dates de valeur

Les dates de valeur appliquées aux opérations s'inscrivent dans le cadre des dispositions légales. Elles sont disponibles dans nos agences et sous www.becm.fr

Dispositif de garantie des dépôts

Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres conservés par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre, sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le dépliant du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution disponible en agence et sur le site Internet de la banque.

Perte ou vol de vos cartes

Opposition 24h/24 - 7j/7

- sur www.becm.fr si vous êtes abonné à un contrat BecmOnline

- par téléphone en France)..... **0 825 004 145** Service 0,15 € / min + prix appel

- par téléphone depuis l'étranger..... +33 3 88 14 70 70
selon tarif en vigueur

3 > Gestion du compte

Services courants
Informations
Suivi particulier du compte
Services divers
Arrêté de compte
Cash management

5 > Moyens de paiements en euro au sein de la zone SEPA

Définitions et informations pratiques
Moyens de paiements - Les encaissements
Moyens de paiements - Les paiements

8 > Moyens de paiements internationaux

Définitions et informations pratiques
Frais liés aux opérations internationales
Moyens de paiements à l'export - Les encaissements
Moyens de paiements à l'import - Les paiements

11 > Monétique

Solutions d'acceptation
Cartes

13 > Banque à distance

Abonnements à des services de banque à distance

14 > Crédits

Financements court terme
Confirmation et notification de crédits court terme et de garanties émises
Financements moyen et long terme

15 > Garanties

Engagements par signature donnée sur la France
Engagements par signature donnée à l'international
Actes de garantie reçue

16 > Autre service aux Entreprises

Service e-factures

Assurance

Protection des biens

Téléphonie mobile

Épargne financière

Transactions
Conservation et gestion

Services courants

Frais d'envoi de chèque en recommandé avec AR (hors frais postaux)	3,10 €
Frais d'envoi de carnet de bordereaux de remises personnalisées, à partir de	1,75 €
Clôture ou transfert d'un compte courant hors Crédit Mutuel, à partir de	55,00 €

Informations

Relevé de compte, envoi postal :	
• mensuel	Gratuit
• autre périodicité ou relevé supplémentaire, par relevé	1,85 €
Avis d'opéré (débit/crédit) complémentaire par courrier	1,85 €
Courrier d'information aux émetteurs pour la mobilité bancaire, envoi postal (destiné aux émetteurs de virements ou de prélèvements)	1,85 €
Web Relevés (dématérialisation des documents sur BecmOnline, dont les relevés de comptes)	Gratuit (*)
Réédition d'extrait de compte	22,00 €
Conservation de relevés en agence, par trimestre	22,00 €
Frais de recherche de documents :	
• ancienneté inférieure ou égale à 12 mois	22,00 € HT
• ancienneté supérieure à 12 mois	36,00 € HT
Production d'échelle d'intérêts	7,80 €
Délivrance d'une attestation (attestation d'ouverture de compte, de non fusion des comptes de gestion immobilière...)	22,00 € HT
Frais de recherche consécutive à adresse erronée (NPAI/PND)	22,00 €
Photocopie d'un chèque ou d'un bordereau de remise	22,00 €
Attestation de soldes pour les commissaires aux comptes, par SIREN, à partir de	250,00 € HT

(*) Hors frais d'abonnement banque à distance et, hors coûts du fournisseur d'accès à Internet et de l'opérateur.

Suivi particulier du compte

Frais annuels de tenue de compte inactif depuis plus de 12 mois	30,00 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	13,50 €
Commission d'intervention :	
Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier	
• par opération	9,90 €
• plafond journalier	39,60 €
Frais par procédure de saisie administrative à tiers détenteur (avis et oppositions à tiers détenteur, oppositions administratives et saisies assimilées)	10 % du montant dû au Trésor Public ou au créancier
• maximum	83,33 € HT
Frais par saisie-attribution	110,00 € HT
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	15,30 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	25,00 €
Impayé sur échéance de prêt, lettre de relance	19,90 €

Services divers

Service de base sur constitution de société :	
• attestation d'émission/d'augmentation de capital	160,00 € HT
• constitution de société	500,00 € HT
Service complet avec constitution de statuts	900,00 € HT
Gestion des pouvoirs (par modification) :	
• nommée	12,00 €
• autres	34,00 €

Arrêté de compte

Chaque arrêté de compte périodique mentionne le Taux Effectif Global appliqué pour la période.

Intérêts débiteurs

Conditions générales en absence ou au-delà d'une autorisation :
plafond du taux réglementaire (*) minoré de 0,05 %

(*) Taux plafond calculé par la Banque de France pour la catégorie des découverts en compte des personnes morales, publié au journal officiel.

Calcul sur la base des « nombres » de la période d'arrêté.

Commissions de risque

Commission de plus fort découvert	0,08 %
Commission limitée aux intérêts débiteurs. Taux appliqué au plus fort découvert de la période d'arrêté, multiplié par le nombre de mois qui la compose.	
Commission d'immobilisation	0,60 %
Taux appliqué au solde moyen débiteur de la période, si le compte est débiteur de plus de 51 jours consécutifs ou non au cours du trimestre (17 jours dans le cadre d'un arrêté mensuel).	
Commission de dépassement	0,25 %

Taux appliqué sur la différence entre le solde débiteur comptable le plus élevé de chaque mois de la période et l'autorisation.

Commissions de gestion

Frais de tenue de compte, par mois, à partir de	33,00 €
Forfait sans perception de frais d'écriture (option), par mois	99,00 €
Commission de mouvement, à partir de	0,35 ‰
• minimum par arrêté	13,50 €
Fusion d'échelles d'intérêts	
Frais d'écriture comptable, par écriture (facturation des mouvements au débit et au crédit du compte)	0,10 €

Cash management

Fusion d'échelles d'intérêts	
Nivellement automatique	
Centralisation de la trésorerie internationale	

Définitions et informations pratiques

EEE (Espace Économique Européen) : les 28 pays de l'Union Européenne + l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein.

Zone SEPA (Single Euro Payments Area) : l'EEE + la Suisse, Monaco, Jersey, Guernesey, l'île de Man et Saint-Marin.

La réglementation européenne a défini le cadre juridique des services de paiement au sein de l'EEE et introduit de nouveaux moyens de paiements "SEPA" (en EUR) uniformisant le virement et le prélèvement sur l'ensemble de la zone SEPA.

Certains moyens de paiements nationaux en revanche, tels que les chèques, effets de commerce, virements de trésorerie, n'ont pas migré vers le SEPA.

Pour être éligible SEPA, un virement doit respecter les caractéristiques suivantes :

- être libellé en euros,
- être opéré au sein de la zone SEPA,
- être de nature ordinaire (non urgent/express),
- être obligatoirement en frais partagés (option "SHA"),
- permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (International Bank Account Number - Identifiant international d'un compte bancaire) du bénéficiaire.

La Directive des Services de Paiements (DSP) 2 n'autorisant que les ordres de paiement avec option de frais "SHARE", tous les ordres émis et reçus avec option "BEN" (ensemble des frais à la charge du bénéficiaire) ou "OUR" (ensemble des frais à la charge de l'émetteur du virement), seront automatiquement transformés par nos soins en ordres avec option "SHARE".

Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter la récupération des commissions et frais réclamés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière.

Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de Banque à Distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 13).

Moyens de paiements - Les encaissements

Moyens de paiements SEPA

Prélèvements SEPA/SDD (SEPA Direct Debit)	
Émission de SDD par télétransmission ou Internet (BecmOnline) :	
• par remise	Gratuit
• commission de service par SDD CORE	0,27 €
• commission de service par SDD B2B	0,49 €
• enrichissement avec données du mandat, par SDD	0,10 €
SDD remis et retourné impayé	14,10 €
Gestion des Identifiants Créanciers SEPA (ICS) :	
• demande d'ICS à la Banque de France	40,00 €
• intervention sur ICS	
Virements SEPA/SCT (SEPA Credit Transfer)	
Réception d'un SCT	Gratuit
Réception d'un virement instantané	
SEPA-Mail	
Émission de demande de règlement de facture	
Contrôle du titulaire du compte IBAN	

Moyens de paiements non SEPA

Espèces	
Transporteur-comptabilisation des remises BDF (par compte, par mois et par point de livraison)	20,00 €
Versement d'espèces en euros, par remise	5,00 €

Moyens de paiements non SEPA (suite)

Comptage billets :	
• triés	1,40 ‰
• hors normes	1,80 ‰
Comptage monnaie :	
• vrac	11,00 ‰
• rouleaux	25,00 ‰
Écart de comptage (différence entre les montants annoncés par le client et reconnus par la banque).	10,00 €
Versement d'espèces en devises	12,50 €
Échange de monnaie	
Comptabilisation sur fichier	
Chèques en EUR payables en France	
Remise de chèque(s) au guichet ou au GAB, par chèque	0,16 €
Remise de chèques « grands remettants » :	
• image chèque	0,09 €
• vignette	0,16 €
Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé	14,10 €
Lettre de garantie chèque remis :	
• par lettre	6,10 €
• minimum	36,00 €
Compte-rendu traitement chèques, par mois	5,00 € HT
Chèques en EUR payables dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)	
(1)	
Effets : lettre de change ou billet à ordre en EUR payable en France	
Télétransmission ou Internet (BecmOnline) :	
• par remise	Gratuit
• commission de service par effet	0,39 €
Papier :	
• frais par remise	17,00 €
• commission de service par effet	5,60 €
Effet remis en crédit après encaissement :	
• commission de service par effet	18,50 €
Commissions liées :	
• effet remis retourné impayé	14,10 €
• demande de prorogation, réclamation, changement de domiciliation, avis de sort, annulation, présentation à l'acceptation	18,50 €
Effets : lettre de change ou billet à ordre en EUR payable dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)	
(1)	
Virements non SEPA	
Virement de trésorerie en EUR en provenance de France	Gratuit
Virement de trésorerie en EUR en provenance d'un autre pays de la zone SEPA (hors France)	(1)
Remises documentaires et crédits documentaires	
(1)	

(1) Tarifs décrits dans les moyens de paiements internationaux.

7 Moyens de paiements en euro au sein de la zone SEPA

Moyens de paiements - Les paiements

Moyens de paiements SEPA

Prélèvements SEPA/SDD (SEPA Direct Debit)		
Mise en place d'un mandat de prélèvement ou modification du mandat	Gratuit	
Paiement d'un prélèvement	Gratuit	
Service d'alertes sur prélèvement disponible dans Top Infos	Cf. page 14	
Rejet :		
• frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision :		
- prélèvement ≤ 20,00 €	Montant du prélèvement	
- au-delà	20,00 €	
• autres motifs	14,10 €	
Opposition ou révocation de mandat	14,10 €	
Gestion des créanciers autorisés ou interdits		
Virements SEPA/SCT (SEPA Credit Transfer) émis		
	Télétransmission ou Internet	Papier ou au guichet
Frais par virement occasionnel :		
• entre vos comptes	Gratuit	Gratuit
• autres destinataires	0,21 €	15,21 €
Virement instantané émis		
Frais de mise en place d'un virement permanent ou de modification d'un virement permanent, en faveur d'un compte dans une autre banque	Gratuit	15,00 €
Frais par virement permanent	0,21 €	0,21 €
Virements sur liste/multiples :		
• frais par remise	Gratuit	30,00 €
• commission de service par virement	0,21 €	15,21 €
Virement émis et retourné par la banque du bénéficiaire	8,00 €	8,00 €
Factures Acceptées à Échéance (FAE)		

Moyens de paiements non SEPA

Espèces	
Commande d'espèces	
• sous B@D sécurisée	3,00 €
• par fax	13,60 €
Chèques en EUR payables en France	
Lettre chèque et chèque sécurisé	
Frais d'émission d'un chèque de banque	17,00 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur, par chèque	14,10 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur, par chéquier	36,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :	
• chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €
• chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €
Frais par chèque rejeté pour motif autre que défaut de provision	14,10 €
Paiement d'un chèque émis en période d'interdiction bancaire	20,00 €
Chèques en EUR payables dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)	(1)

(1) Tarifs décrits dans les moyens de paiements internationaux.

8 Moyens de paiements en euro au sein de la zone SEPA

Moyens de paiements non SEPA (suite)

Effets : lettre de change ou billet à ordre en EUR payable en France		
Règlement, par échéance :		
• avec convention de paiement sauf désaccord		1,00 €
• sans convention de paiement sauf désaccord		14,10 €
Frais d'incidents ou de rejets :		
• insuffisance de provision		20,00 €
• demande de prorogation		32,00 €
• autres motifs		14,10 €
Effets : lettre de change ou billet à ordre en EUR payable dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)		
		(1)
Virements non SEPA émis		
	Télétransmission ou Internet	Papier ou au guichet
Virement de trésorerie en EUR à destination de la France	6,30 €	21,30 €
Virement de trésorerie en EUR à destination d'un autre pays de la zone SEPA (hors France)		(1)
Virement réglementé (redevance : TVA, URSSAF...)	5,61 €	20,61 €
Option express (supplément en cas de dépassement de l'heure limite ; concerne les virements réglementés et les virements vers un tiers en France)		6,09 €
Factures Acceptées à Échéances (FAE)		
Remises documentaires et crédits documentaires		(1)

(1) Tarifs décrits dans les moyens de paiements internationaux.

Moyens de paiements internationaux (opérations hors zone SEPA ou en devise autre que l'euro)

Définitions et informations pratiques

Les moyens de paiements internationaux couvrent les opérations en euro en provenance ou à destination d'un pays hors zone SEPA (cf. définition page 5), ainsi que les opérations réalisées dans une devise autre que l'euro quel que soit le pays.

Imputation des frais :

Il existe 3 options d'imputation des frais liés aux transferts internationaux :

- « **OUR** » : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement ; ceux de la BECM, de la banque du bénéficiaire et du correspondant le cas échéant. Tous les ordres transmis avec cette option seront exécutés sous votre pleine et entière responsabilité.
- « **SHA** » (SHARE) : l'émetteur du virement et le bénéficiaire paient chacun les frais de leur banque respective. SHARE est l'option retenue par défaut.
- « **BEN** » (BENEFICIARY) : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.

Frais d'intervention/de correspondants :

Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter la récupération des commissions et frais réclamés par les correspondants et banques des bénéficiaires ou donneurs d'ordre, ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière.

Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de Banque à Distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 13).

Frais liés aux opérations internationales	
Demande de justificatif de paiement	20,00 €
Port sécurisé :	
• récupération des frais facturés par nos prestataires avec un minimum de :	
- pli à destination de la France	25,00 € HT
- pli à destination de l'étranger	40,00 € HT
Commission de change dégressive par tranches cumulatives (appliquée à toute opération d'achat ou de vente de devises) :	
• jusqu'à 75 000 €	0,50 ‰
• de 75 000 € à 150 000 €	0,25 ‰
• au-delà	0,125 ‰
• minimum	16,00 €
Frais de saisie	15,00 €
Frais par virement occasionnel incomplet	5,00 €
Commission de règlement par chèque, hors commissions de transfert et de change	24,00 €
Majoration pour « virement express »	6,09 €
Impayé et modification sur chèques, effets et remises documentaires	27,00 €
Avis de sort, relance	20,00 €

Moyens de paiements à l'export - Les encaissements

Virements ordinaires (*)	
Commission de rapatriement	13,00 €
Virements de trésorerie	
Sans change	7,00 €
Avec change	27,00 €
Chèques (*)	
Crédit immédiat Sauf Bonne Fin « SBF » :	
• commission d'encaissement	1,00 ‰
- minimum	20,00 €
Crédit Après Encaissement « CAE » :	
• commission d'encaissement	1,00 ‰
- minimum	20,00 €
• frais de dossier	23,00 €
Effets (*)	
Commission d'encaissement	1,00 ‰
• minimum	20,00 €
Commission d'acceptation	43,00 €
Frais de dossier	23,00 €
Remises documentaires(*)	
Commission d'encaissement	2,00 ‰
• minimum	47,00 €
Commission d'acceptation	43,00 €
Frais de dossier	23,00 €

Crédits spécialisés

Avance En Devise (AED) :	
• Mise en place	16,00 €
• Prorogation	16,00 €
• Remboursement anticipé	16,00 €
Mobilisation de Créance Née sur l'Etranger (MCNE) :	
• Mise en place	16,00 €
• Prorogation	16,00 €
• Remboursement anticipé	16,00 €

(*) Plus commission de change et/ou frais réclamés par les correspondants et banques des donneurs d'ordre ou bénéficiaires le cas échéant.

Moyens de paiements à l'import - Les paiements

Virements ordinaires (*)	
Commission de transfert jusque 75 000 €	1,00 ‰
• au-delà	0,50 ‰
• minimum	17,50 €
Virements de trésorerie	
Sans change	7,30 €
Avec change	29,00 €
Chèques (*)	
Commission d'encaissement	1,50 ‰
• minimum	29,00 €
Effets (*)	
Commission d'encaissement	1,50 ‰
• minimum	43,00 €
Commission d'acceptation	43,00 €
Remises documentaires (*)	
Commission d'encaissement	2,00 ‰
• minimum	95,30 €
Commission d'acceptation	43,00 €
Bon de cession	85,00 €

(*) Plus commission de change et/ou frais réclamés par les correspondants et banques des donneurs d'ordre ou bénéficiaires le cas échéant.

Crédits documentaires

Les commissions proportionnelles (% l'an, ci-dessous) sont exprimées en taux annuels et calculées prorata temporis.

Crédits documentaires - Export

Notification de crédit documentaire	0,10 %
• minimum	100,00 € HT
Confirmation ⁽¹⁾	% l'an
• minimum ⁽¹⁾	de 150 € à 310,00 €
Pré-vérification des documents	120,00 € HT
Levée de documents	0,15 %
• minimum	125,00 € HT
Acceptation/Engagement de paiement différé ⁽¹⁾	% l'an
• minimum ⁽¹⁾	de 150 € à 310,00 €
Frais d'intervention/d'assistance spécifique, à partir de	105,00 € HT

(1) Selon le risque pays et le risque banque.

Crédits documentaires - Import

Ouverture de crédit documentaire	1,25 % l'an
• minimum	100,00 €
Commission de modification simple	100,00 €
Prorogation et/ou modification de montant	1,25 % l'an
• minimum	100,00 €
Commission de levée de documents	0,125 %
• minimum	100,00 €
Émission d'un bon de cession	85,00 €
Acceptation/Engagement de paiement différé	1,50 % l'an
• minimum	100,00 €
Frais d'intervention/d'assistance spécifique, à partir de	105,00 €
Commission de transfert des fonds :	
• jusque 75 000 €	0,10 %
• au-delà	0,05 %
• minimum	17,50 €

Solutions d'acceptation ⁽¹⁾

Terminaux de Paiements Électroniques - TPE

Abonnement mensuel, maintenance et assistance téléphonique incluses ⁽²⁾ :	
• TPE fixe	16,00 € HT
• TPE portable infrarouge	17,00 € HT
• TPE ADSL fixe	19,00 € HT
• TPE ADSL infrarouge	20,00 € HT
• TPE portable radio	22,00 € HT
• TPE ADSL radio	25,00 € HT
• TPE mobile GPRS	28,00 € HT
• TPE mobile GPRS abonnement GPRS inclus	31,00 € HT
• TPE phonie avec forfait de communication, à partir de	18,50 € HT
• TPE concentrés/grappés	
Installation sur site de matériel autonome et logiciel	69,00 € HT

Acceptation

Commission sur encaissement des paiements par carte	
• option petits montants (transactions de moins de 15 €)	
• frais par payé	20,00 €

Monetico Mobile+ (Solution d'encaissement sur Smartphone)

Abonnement mensuel, maintenance et assistance téléphonique incluses ⁽²⁾ :	
• lecteur de carte de paiement connecté bluetooth	
• application Monetico Mobile+ sur Smartphone	6,90 € HT
• gestion et suivi des encaissements sur Internet	

Paiement sécurisé sur Internet

Monetico Paiement :	
• licence du logiciel	Gratuit
• frais de mise en service du TPE virtuel	
• abonnement mensuel du TPE virtuel, à partir de	17,00 € HT

PnF (paiement en 3, 4, 5, 10 fois)

Droit d'utilisation par TPE	80,00 € HT
-----------------------------	------------

Location d'Éditeur Lecteur de Chèques - ELC

Abonnement mensuel maintenance incluse :	
• ELC couplé à un TPE, à partir de	17,00 € HT

Services complémentaires

Logiciel pour le paiement sans contact carte et mobile	Gratuit
Téléchargement logiciel « Vente à distance » ou privatif	35,00 € HT

(1) Prestations proposées par EURO-INFORMATION, fournisseur de matériels et/ou maintenance.

(2) Tarifs en vigueur pour toute nouvelle souscription à compter du 23 février 2016.

Cartes

Cotisations annuelles

Fourniture d'une carte de débit (immédiat ou différé)	
BusinessCard MasterCard ou Visa Business	57,00 €
Corporate MasterCard ou Visa Affaires	58,00 €
BusinessCard Executive MasterCard ou Visa Gold Business	140,00 €
Visa Gold Affaires	140,00 €
Autres cartes et services	
Carte de dépôt sur automate	9,00 €
Options disponibles selon la carte :	
• statistiques dépenses porteurs ou entreprises	7,90 €
• retraits	5,75 €
• 2 ^e relevé porteur, synthèse porteurs ou entreprises	6,80 €
• différé supplémentaire au-delà du différé standard : par décade	5,75 €

Paiements et retraits - Cartes en euro

Opérations libellées en euros dans l'Espace Économique Européen :	
• paiement par carte	Gratuit
• retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du CIC et du Crédit Mutuel	Gratuit
• retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque	Gratuit
Autres opérations ⁽¹⁾ :	
• paiement par carte - par paiement	2,90 % + 0,30 €
- maximum	9,00 €
• frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque, par retrait	2,90 % + 3,00 €
- maximum	9,00 €
Frais par retrait d'espèces au guichet d'une autre banque, avec carte	9,00 €

(1) Opérations hors Espace Économique Européen ou opérations en devises

Gestion des cartes

Refabrication d'une carte	13,00 €
Refabrication d'une carte en urgence	72,00 €
Réédition d'un code confidentiel	9,70 €
Réédition d'un code confidentiel en urgence	60,00 €
Changement du code confidentiel via un GAB CIC ou Crédit Mutuel	9,00 €
Opposition de la carte par le porteur	Gratuit
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	44,00 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	12,50 €
Levée d'interdiction de carte	Gratuit
Frais de duplicata de relevé carte :	
• ancienneté inférieure ou égale à 12 mois	22,00 €
• ancienneté supérieure à 12 mois	36,00 €

Abonnement à des services de banque à distance (**) (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

BecmOnline

Offre de base, abonnement mensuel :	
• services de consultation des documents et contrats, messagerie . . .	Gratuit
• services de consultation et de gestion des comptes :	
- jusqu'à 2 sociétés gérées, en plus du titulaire du contrat	31,00 € HT
- au-delà, par tranche de 10 sociétés	+10,00 € HT
Options, abonnement mensuel :	
• gestion d'un groupe de comptes	20,00 € HT
• services d'authentification forte :	
- CAB, Safetrans, certificats K.Sign Office**, autres certificats RGS	5,00 € HT
- certificats non RGS	10,00 € HT
• base tiers (gestion de listes de bénéficiaires de virements ou tirés LCR) :	
- jusqu'à 100 comptes enregistrés	Gratuit
- au-delà, par compte	0,005 € HT
- minimum	5,00 € HT
• base mandat créancier (gestion des mandats de prélèvements) :	
- jusqu'à 100 mandats de prélèvement	Gratuit
- au-delà, par mandat	0,008 € HT
- minimum	8,00 € HT
• gestion de plafonds et collèges	12,00 € HT
• prélèvement de l'abonnement sur compte de tiers ou IBAN externe	10,00 € HT

Services complémentaires, abonnement mensuel

Trade Services (gestion des opérations documentaires)	5,00 € HT
E-Cautions (gestion des cautions)	5,00 € HT

(*) Hors frais de connexion et de fournisseur d'accès à Internet et hors commissions liées au traitement des flux.

Solutions d'authentification et certificats de signature

Service Safetrans :	
• lecteur de carte, cotisation annuelle	15,00 € HT
• carte Safetrans (option), par carte fabriquée	7,00 €
Certificats K.Sign Office** (par commande, par an) :	
• de 1 à 5 token, par token	53,00 € HT
• au-delà de 5 token	

Échange de données informatisées

Mise en place d'un service de transfert de fichiers	
Services, abonnement mensuel :	
• Hub Transferts (logiciel de saisie et de transferts de fichiers) :	
- mono banque	20,00 € HT
- multi banques	
• EBICST (Transport) jusqu'à 50 comptes	50,00 € HT
- au-delà de 50 comptes	
• EBICSTS (Transport et Signature) jusqu'à 5 signataires et 50 comptes	75,00 € HT
- au-delà de 5 signataires ou de 50 comptes	
Services complémentaires :	
• Libération de fichier, Gestion des entités, Gestion de trésorerie	
SWIFTNet	
Transmission de la banque vers le client, par enregistrement	0,09 € HT
Transmission du client vers la banque, par enregistrement	Gratuit
Réfection de relevé de compte, par demande	22,00 € HT
Test de fichier XML, par fichier envoyé	5,00 € HT

Top Infos

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS ou mail :	
Forfait mensuel incluant 25 SMS ou 25 mails/mois :	5,00 € HT
• au-delà du forfait :	
- SMS supplémentaire	0,20 € HT
- mail supplémentaire	0,15 € HT

Crédits

Financements court terme

Découvert et facilité de caisse

Frais d'étude et d'actualisation	0,10 %
• minimum	1 000,00 €
Intérêts débiteurs	
Commission d'engagement (*)	
Commission d'immobilisation (définie page 4)	0,60 %
Commission de plus fort découvert (définie page 4)	0,08 %

(*) Commission prise par trimestre et par avance. Taux appliqué sur le montant de la ligne de crédit.

Escompte

Frais de dossier	0,10 %
• minimum	1 000,00 €
Intérêts d'escompte	
Minimum d'intérêts perçus par effet	8,50 €
Commission forfaitaire pour effet inférieur à 800,00 €	8,50 €
Commission d'endos	0,60 %
Frais liés à la gestion des effets	Cf. page 6

Mobilisation de créances professionnelles

Tarifification de CM-CIC Factor	
---------------------------------	--

Affacturage

Tarifification de CM-CIC Factor	
---------------------------------	--

Confirmation et notification de crédits court terme et de garanties émises

Confirmatic (Confirmation de concours court terme à durée déterminée)

Commission de confirmation	de 0,05 % à 1,00 %
• minimum	250,00 €

Notimatic (Notification de concours court terme à durée indéterminée)

Commission de notification, à partir de	250,00 €
---	----------

Financements moyen et long terme

Frais de dossier	0,30 %
• minimum	2 000,00 €
Révision des covenants	0,15 %
• minimum	500,00 €

Engagements par signature donnée sur la France

Frais d'établissement d'acte, par acte :	
• E-Cautions via BecmOnline	25,00 € ⁽¹⁾
• caution ou garantie simple	49,00 €
• caution ou garantie complexe, à partir de	150,00 €
• aval sur effet	55,00 €
• avenant	49,00 €
Commission de risque périodique, taux annuel	2,00 % ⁽²⁾
• minimum de perception par acte et par mois	11,00 €
Frais de gestion	
Frais de mise en jeu	115,00 €
Frais de traitement de mainlevée :	
• acte simple	25,00 €
• acte complexe	60,00 €
Édition manuelle de relevé	28,00 €
Envoi par courrier	Récupération des frais

Engagements par signature donnée à l'international

Commission d'étude, à partir de	105,00 €
Frais d'établissement d'acte, par acte :	
• caution ou garantie internationale simple	120,00 €
• caution ou garantie internationale complexe, à partir de	265,00 €
• aval sur effet	60,00 €
• avenant	60,00 €
Commission de risque périodique, taux annuel	A partir de 2,00 % ⁽²⁾
• minimum de perception par acte et par mois	11,00 €
Frais de gestion	
Frais de mise en jeu	170,00 €
Frais de traitement de mainlevée	60,00 €
Notification/authentification de garanties	120,00 €
Frais de SWIFT	15,00 €
Envoi par courrier	Récupération des frais

(1) Hors frais d'abonnement BecmOnline et, hors coûts du fournisseur d'accès Internet et de l'opérateur.

(2) Le pourcentage est appliqué sur le montant de la garantie délivrée.

Actes de garantie reçue

Constitution des actes	
Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie	de 50,00 € à 400,00 €
Information des cautions : lettre d'information annuelle	46,00 €

Service e-factures ⁽¹⁾ (Dématérialisation de factures émises et reçues)

Niveau de service	Standard	Premium
Abonnement mensuel	9,00 € HT	50,00 € HT
Frais par facture émise ou reçue dans le mois :		
• jusqu'à 2 000 factures	0,90 € HT	0,70 € HT
• entre 2 000 et 20 000 factures	0,90 € HT	0,65 € HT
• au-delà de 20 000 factures	0,90 € HT	0,52 € HT
Frais par contrepartie (Client/Fournisseur) gérée :		
• contrepartie incluse dans l'abonnement	200	2 000
• par contrepartie supplémentaire, par mois	0,02 € HT	0,01 € HT
Impression et envoi de facture papier :		
• impression, mise sous pli, affranchissement et envoi (hors frais d'affranchissement)		1,05 € HT
Modules ou services complémentaires		

(1) Service fourni par EURO-INFORMATION EPITHETE.

Assurance

Protection des biens

Protection Vol PRO/locaux professionnels :	
• abonnement mensuel, à partir de	29,00 € HT
• mise en service	75,00 € HT

Téléphonie mobile

Crédit Mutuel Mobile, une gamme complète d'offres
Renseignez-vous auprès de votre chargé d'affaires

Épargne financière

Transactions

Valeurs mobilières

Courtages Bourses France + Belgique et Pays Bas		
Ordres saisis sur BecmOnline	Commission proportionnelle	0,60 %
	Minimum de perception	8,15 €
	Prise d'ordre ⁽¹⁾	Gratuit
Ordres ≤ 40 € - Forfait		5,00 €
	Ordres > 40 €	
Ordres saisis à l'agence	commission proportionnelle par tranches cumulatives jusqu'à 7 500 €	1,30 %
	> 7 500 € et jusqu'à 15 000 €	1,10 %
	> 15 000 €	0,90 %
	minimum	14,30 €
	commission de prise d'ordre ⁽²⁾	5,00 €

(1) Hors frais d'abonnement à la Banque à Distance.

(2) Ordre exécuté ou non.

17 Épargne financière

Autres titres financiers ⁽¹⁾

OPC du Groupe Crédit Mutuel CMI I ou du CIC	Droits d'entrée suivant OPC
OPC hors du Groupe Crédit Mutuel CMI I ou du CIC ⁽²⁾ :	
• souscription	1,00 %
- minimum	36,00 €
• rachat	Gratuit
Valeurs non cotées sur un marché organisé	
• intégration ou cession, par ligne	75,00 €

(1) La banque peut bénéficier de commissions dans le cadre de la distribution des OPC par prélèvement sur les commissions de gestion (sans charge supplémentaire pour le souscripteur). Le détail est disponible auprès de votre agence et sur www.becm.fr

(2) Tarifs hors droits d'entrée et/ou de sortie de l'émetteur.

Conservation et gestion

Droits de garde semestriels exprimés en HT

Perçus d'avance et prélevés en janvier et juillet sur la base de l'évaluation du portefeuille au 31/12 et au 30/06		
Commission proportionnelle par tranches cumulatives :		
Valeur du portefeuille	≤ 50 000 €	0,1042 %
	> 50 000 € et ≤ 150 000 €	0,0833 %
	> 150 000 €	0,0625 %
Droits fixes par ligne :		
• valeurs françaises		1,67 €
• valeurs étrangères		3,00 €
• valeurs non cotées		10,00 €
Minimum par portefeuille		16,25 €

Frais de tenue de compte

Forfait semestriel par portefeuille composé exclusivement de valeurs émises par le Groupe Crédit Mutuel CMI I ou le CIC et/ou d'actions de sociétés privatisées acquises durant l'offre de titres et ouvrant droit à attribution gratuite	8,33 € HT
---	-----------

Services liés

Transfert de portefeuille hors du Groupe Crédit Mutuel CMI I ou du CIC	
• par ligne de titres	6,17 € HT
• minimum	61,67 € HT

BANQUE EUROPÉENNE

Crédit Mutuel

Banque Européenne du Crédit Mutuel

Société par actions simplifiée au capital social de 134 048 920 €

R.C.S. Strasbourg B 379 522 600 - Code NIC 651C

N° TVA intracommunautaire : FR 48 379 522 600

Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 STRASBOURG - France

Tél. : +33 (0)3 88 14 74 74 - Télécopie : +33 (0)3 88 14 75 10

ORIAS N° 07 025 384.

Les solutions d'acceptation sont proposées par EURO-INFORMATION, fournisseur de matériels et/ou maintenance - Société par Actions Simplifiée au capital de 53.212.140 €

- Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume RAIFFEISEN - 67000 STRASBOURG -

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg
sous le numéro 312 730 674.

EURO-INFORMATION EPITHETE, SAS au capital de 1 000 000 euros dont
le siège social est au 4 rue Frédéric-Guillaume RAIFFEISEN - 67000 STRASBOURG,

inscrite au RCS de Strasbourg sous le n° 822 035 242. ICS :

FR53ZZZ818DC4 Emetteur : « EURO-INFORMATION EPITHETE ».

Protection Vol PRO est un service assuré par EPS - SAS au capital de 1 000 000 euros

- Siège social : 30 rue du Doubs 67100 Strasbourg - Adresse de correspondance :

36 rue de Messines - CS 70002 - 59891 Lille Cedex 9. R.C.S. Strasbourg

n° 338 780 513 - Code APE 80.20Z - N° TVA intracommunautaire FR 92 338 780 513

- NIF Collectivité St Martin 179886. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil

National des Activités Privées de Sécurité en date du 02/12/2013 sous le numéro

AUT-067-2112-12-01-20130359358 ne confère aucune prérogative de puissance

publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Centres de Télésurveillance

EPS certifiés APSAD type P3 maillé, sous les N°163.00.31 et 216.10.31, conformément

à la règle APSAD R31. Crédit Mutuel Mobile est un service de l'opérateur Euro-Information

Telecom, SAS, RCS Paris 421 713 892, 12 rue Gaillon 75107 Paris cedex 02, proposé

par le Crédit Mutuel.



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.